

# Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

## Planifier la transition de l'école à la vie adulte (TÉVA) des jeunes handicapés : quelles sont les meilleures pratiques pour le Québec?

### Chercheuse principale

Chantal Desmarais, Université Laval et Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS)

### Cochercheurs

Marie-Ève Lamontagne, Université Laval et CIRRIIS  
Marie-Catherine St-Pierre, Université Laval et CIRRIIS  
Marie Grandisson, Université Laval et CIRRIIS  
Noemi Dahan Oliel, Hôpital Shriners et Université McGill  
Francine Julien-Gauthier, Université Laval et CIRRIIS  
Steve Jacob, Université Laval  
Mathieu Ouimet, Université Laval

### Collaborateurs

Pascale Dubois, Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles  
André Parent, ÉquiTravail  
Catherine Picard, Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries  
Luc Aucoin, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

### Établissement gestionnaire de la subvention

Université Laval

### Numéro du projet de recherche

2019-OHPR-264170

### Titre de l'Action concertée

Jeunes handicapés au Québec : vers un modèle optimal de transition de l'école à la vie active

### Partenaires de l'Action concertée

L'Office des personnes handicapées du Québec, le Secrétariat à la jeunesse du Québec et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Quelles sont les meilleures pratiques de TÉVA pour le Québec?

Le passage de l'adolescence à l'âge adulte est une période effervescente, marquée de nombreuses transitions. Pour les adolescents en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers, des défis supplémentaires existent et un accompagnement soutenu par l'école et ses partenaires est donc recommandé. Un [guide interministériel québécois](#) (2018) rappelle d'ailleurs que la transition de l'école à la vie active/adulte, connue sous l'acronyme TÉVA, est « une démarche planifiée, coordonnée et concertée d'activités qui vise l'accompagnement du jeune dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie ».

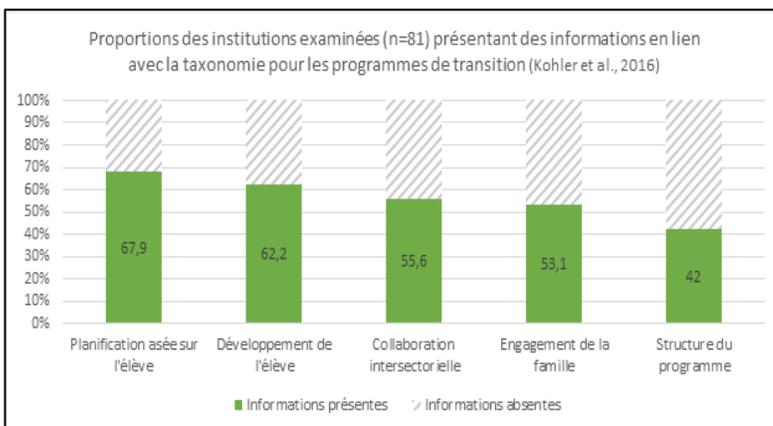
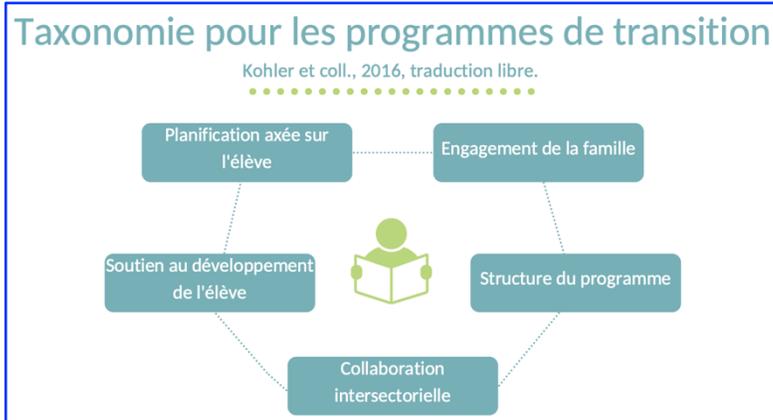
La **question principale de ce projet de recherche** Action concertée était « Quelles pratiques prometteuses en matière de TÉVA devrait-on mettre en œuvre auprès des jeunes du Québec ayant des besoins particuliers ? ». Étant donné que la TÉVA s'est développée à des rythmes variés selon les contextes depuis au moins vingt ans au Québec, le projet ne visait pas à proposer des pratiques innovantes, mais plutôt à identifier et valoriser des pratiques existant déjà qui soient en cohérence avec les données de la recherche, c'est-à-dire des pratiques prometteuses. En outre, notre équipe tenait à appuyer l'étude sur un cadre de référence qui puisse s'avérer pertinent au cours des prochaines années pour orchestrer les multiples facettes de la TÉVA. Pour ce faire, un processus minutieux a mené à la sélection de la [Taxonomie pour les programmes de transition](#) (voir la figure à la page suivante), un modèle largement reconnu en Amérique du Nord, comme fondement de ce projet.

L'étude s'est déployée en trois étapes complémentaires, soit (1) une recension des écrits scientifiques en matière de TÉVA en Amérique du Nord ; (2) un portrait des pratiques de TÉVA actuellement mises en place dans les établissements scolaires du Québec et (3) six études de cas analysant la TÉVA dans des écoles secondaires dont les pratiques étaient jugées prometteuses. En somme, le but était de recenser les écrits scientifiques afin de dégager les pratiques à recommander en matière de TÉVA en Amérique du Nord et de les mettre en relation avec des pratiques observées au Québec. Eu égard à la diffusion des connaissances vers les écoles et leurs partenaires, le projet visait également à proposer du matériel qui servirait à outiller les acteurs qui accompagnent les jeunes ayant des besoins particuliers dans leur TÉVA.

Quelles sont les meilleures pratiques de TÉVA pour le Québec?

Les **principaux résultats** du projet se déclinent en fonction de ces trois étapes. **ÉTAPE 1** : la recension des écrits scientifiques confirme la pertinence des cinq composantes de la démarche TÉVA présentées dans le modèle retenu (figure ci-contre).

**ÉTAPE 2** : le portrait de la démarche TÉVA établi à partir d'une analyse de contenu des sites de 62 institutions scolaires (sur un total possible de 81, soit 72 centres de services scolaires et 9 écoles privées spécialisées) révèle



qu'une grande proportion d'établissements scolaires du Québec propose des pratiques TÉVA (voir graphique ci-dessus). En outre, l'accompagnement en matière de TÉVA touche les 5 composantes principales d'une TÉVA optimale à des degrés différents, la structure du programme étant moins fréquemment rapportée que les 4 autres composantes. Pour approfondir le portrait des pratiques existant au Québec, une étape subséquente a été entreprise. À **l'ÉTAPE 3**, nous avons effectué des études de cas approfondies auprès de six écoles secondaires dont les pratiques avaient été estimées prometteuses à l'étape 2. Des entretiens de groupe ont eu lieu avec 65 acteurs de la TÉVA incluant des jeunes, des parents, des enseignants et intervenants scolaires ainsi que des intervenants des réseaux de la santé et services sociaux et du soutien à l'emploi. L'analyse des propos de ces 65 participants a permis de dégager les caractéristiques et activités de la TÉVA offertes dans ces écoles qui sont le mieux arrimées aux pratiques correspondant aux données de la recherche. Le tableau qui se trouve à la page suivante présente une synthèse des objectifs visés par ces pratiques prometteuses en fonction des cinq composantes du cadre de référence.

Quelles sont les meilleures pratiques de TÉVA pour le Québec?

**Tableau 1 Les pratiques prometteuses de TÉVA au Québec**

<b>Composantes de la TÉVA</b>	<b>Objectifs poursuivis</b>
<b>Planification axée sur l'élève</b>	Favoriser la connaissance de soi et le développement de l'autodétermination de l'élève.
	Soutenir la participation active de l'élève aux rencontres de plan d'intervention/TÉVA, la réalisation de choix personnels, l'élaboration d'un projet de vie, la prise de décision et l'autonomie.
	Connaître l'élève afin de lui proposer des outils et des expériences pour qu'il développe progressivement des habiletés essentielles à la vie adulte.
<b>Soutien au développement de l'élève</b>	Poursuivre le soutien au développement d'habiletés de plus en plus axées sur la vie adulte/active.
	Comme équipe-école, adopter une approche ouverte, souple et créative dans la planification et mise en œuvre de la TÉVA.
	Offrir des occasions variées d'exploration à l'élève : stages, expériences dans la communauté, visites de milieux, travail d'été, etc.
	Développer une connaissance des ressources du milieu et des partenaires (centre de réadaptation, loisirs, etc.) qui évoluent autour de l'élève.
<b>Collaboration intersectorielle</b>	Élaborer un bottin de ressources.
	Inclure formellement les partenaires dans l'élaboration du plan d'intervention/TÉVA.
	Planifier de façon collaborative l'accompagnement de l'élève pendant et après la scolarisation.
	Préciser les rôles et responsabilités de chacun des partenaires évoluant autour de l'élève.
	Impliquer la famille et favoriser sa participation au plan d'intervention.
<b>Engagement de la famille</b>	Sensibiliser les parents à la TÉVA en expliquant ses étapes et l'offre de soutien.
	Favoriser la participation des parents à l'initiation de la démarche TÉVA (fournir un document explicatif simple), puis maintenir l'implication des parents.
	Discuter de l'évolution de la démarche TÉVA avec les parents.
	Organiser des rencontres avec les parents, les élèves et les ressources du milieu (ex. salons, soirées d'informations).
<b>Structure du programme</b>	Encourager la présence d'un leadership local fort et dédié à la TÉVA (direction, intervenant scolaire ou comité TÉVA à l'école) qui joue un rôle de coordination et de mentorat auprès de nouveaux intervenants scolaires.
	Déployer la formation sur la TÉVA pour que les porteurs en milieu scolaire connaissent les meilleures pratiques.
	Favoriser le partage d'expériences et de connaissances des intervenants scolaires dans le déploiement des démarches TÉVA (ex. par le biais de communautés de pratique).

Quelles sont les meilleures pratiques de TÉVA pour le Québec?

Il importe de souligner qu'aucune des écoles participant à l'étude n'inclut toutes les pratiques prometteuses répertoriées dans le précédent tableau. Toutefois, les résultats montrent de façon convaincante, qu'à l'intérieur des structures actuelles dans les écoles du Québec et via un plan d'intervention et des actions réalisées de façon individualisée et contextualisée, il est possible d'offrir une TÉVA qui corresponde aux données de la recherche.

À la lumière des résultats, quatre **principales pistes de solution** se dégagent de cette recherche pour optimiser la TÉVA au Québec. (1) En priorité, il importe de valoriser les pratiques prometteuses existant déjà (tableau 1) car elles sont compatibles avec l'environnement des services scolaires, de la santé et des services sociaux et de l'emploi au Québec. (2) À partir de ces pratiques (tableau 1), planifier la TÉVA pour assurer des services à tous les jeunes ayant des besoins particuliers peu importe l'école qu'ils fréquentent. (3) Afin d'assurer un tel déploiement, proposer pour tous les acteurs concernés, des dispositifs de formation au sujet des pratiques prometteuses de TÉVA. (4) Finalement, à l'instar des constats du récent [rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021](#) qui inclut une analyse de l'intégration et du maintien en emploi des jeunes personnes handicapées, structurer la démarche TÉVA autour d'une intervention interministérielle claire.

Réalisée entre 2018 et 2020, cette recherche répond à un appel de propositions du programme des Actions concertées du FRQSC dont les partenaires sont l'Office des personnes handicapées du Québec et le Secrétariat à la jeunesse du Québec. Les **besoins exprimés étaient de permettre, dans une perspective de planification et de coordination des moments de transition que constitue le passage de l'école à la vie adulte pour les jeunes handicapés, de recenser les écrits scientifiques portant sur la TÉVA, documenter les démarches ayant cours au Québec et d'évaluer les démarches les plus prometteuses**. Les pratiques prometteuses de TÉVA du tableau 1 répondent clairement à la finalité de cette Action concertée. Enfin, le fait de planifier la TÉVA en fonction de connaissances fondées sur les données de la recherche en faciliterait la mise en œuvre. À cet égard, la [Taxonomie pour les programmes de transition](#) est un modèle à envisager.